

Colloque-étudiant

L'OHADA : Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires

Dans le cadre du cours DRT2654/7104 *Sujets spéciaux en droit des affaires*

Résumé

Créée en 1993, l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) offre une intégration juridique unique, en son genre, entre 17 pays d'Afrique subsaharienne. Elle a adopté plusieurs Actes uniformes (AU) directement applicables dans les domaines du droit de l'entreprise et des règlements de différends et institué plusieurs organes chargés de mettre en œuvre le droit matériel. L'objet de ce colloque organisé dans le cadre du cours DRT-2654/7104 est d'explorer les avenues du droit Ohada dans une perspective de réforme.



Programme

12 h 30

Mot de bienvenue

12 h 40 à 14 h 20

La nature du droit Ohada

Diaw, Abdoulaye Chimere et Ntoya, Guy Mputu

Les objectifs du droit Ohada

Agossou, Eriyomi Xuevo Ella et Zoukpe, Kokora Simeo

Les institutions de l'Ohada

Seye, Alima et Fall, Amadou

Les formes juridiques d'entreprise en droit Ohada

Fofana, Mohamed Rachid et Manli, Youmandia Ben Rachid

Les modes de prévention et de règlement des différends dans l'espace Ohada

Djaffar, Atika

14 h 30 à 15 h 30

Discussions

Mercredi 18 avril 2018

12 h 30 à 15 h 30

Salle 2419

Pavillon Charles-De Koninck

Organisé par



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de droit